

Annexe n°1 :

Liste des investissements agro-environnementaux éligibles aux aides de l'agence de l'eau dans le cadre de la mise en œuvre du plan Ecophyto en Bretagne

mise à jour avril 2017

Priorité nationale	Type d'investissement	INVESTISSEMENTS ÉLIGIBLES	Productif Non productif Agro- foresterie	plafond retenu pour le calcul de la subvention
Réduction et maîtrise de l'emploi des intrants	Matériels spécifiques favorisant la couverture et l'enherbement permanents des sols : matériel de semis dans une culture et de destruction, matériel d'implantation et d'entretien de l'enherbement en viticulture et en arboriculture	Outils spécifiques pour la destruction mécanique des couverts végétaux (rouleaux de type rollkrop ou rollo-faca, et scalpeurs à dents avec rotor animé)	Productif	6 000
		Matériel spécifique pour l'entretien mécanique de l'enherbement de l'interceps et de l'inter-rang en viticulture et arboriculture et sous clôtures (broyeur déporté, broyeur satellite, gyrobroyeur de faible largeur, tondeuse interceps et inter rangs,...)	Productif	6 000
	Équipements du pulvérisateur pour l'optimisation et la réduction de l'impact des produits phytosanitaires : limite de la dérive, traitement localisé, régulation et modulation de dose	Système de traitement localisé sur le rang adaptable sur semoir, sur bineuse, ou rampe spécifique dont les équipements (cuve, roulettes, pendillards, kit DPAAE...)	Productif	6 000
		Système de détection de mauvaises herbes embarqué	Productif	6 000
		Robots autonomes de pulvérisation localisée ¹	Productif	30 000
		Système d'injection directe de la matière active, système de circulation continue des bouillies	Productif	6 000
		Système de sélection automatique de buses et buses à débit variable	Productif	6 000
		Buses anti-dérives (inscrites dans la liste officielle du Ministère) et systèmes d'assistance d'air	Productif	6 000
		Équipements visant à réduire la dérive en viticulture et en arboriculture selon la liste officielle du Ministère (note service DGAL/SDQPV/2017-122), y compris les buses anti-dérives associées : traitement face par face (descentes, rampes de soutien panneaux de récupération des bouillies, ...), pulvérisateur à flux tangentiel, capot de désherbage, tunnel d'épamprage	Productif	10 000
		Système de confinement et de récupération des excédents de bouillie sur les appareils de traitement fixe	Productif	10 000
Distributeurs de produit anti-limace double nappes avec DPAAE (surcoût par rapport à un épandeur centrifuge classique)	Productif	(surcoût / épandeur centrifuge classique) 7 000		

Annexe n°1 :

Liste des investissements agro-environnementaux éligibles aux aides de l'agence de l'eau dans le cadre de la mise en œuvre du plan Ecophyto en Bretagne

mise à jour avril 2017

Priorité nationale	Type d'investissement	INVESTISSEMENTS ÉLIGIBLES	Productif Non productif Agro- foresterie	plafond retenu pour le calcul de la subvention
Réduction et maîtrise de l'emploi des intrants	Matériels de substitution aux produits phytosanitaires : lutte alternative contre les prédateurs et les adventices (désherbage mécanique et thermique, paillage), prophylaxie, entretien des bordures de parcelles, défanage et dessiccation mécanique des cultures	<p><u>Matériel de lutte mécanique contre les adventices :</u> Bineuse inter-rang et rang (dont options dents souples de herses, moulinets à doigts, brosses...).</p> <p>Herse étrille, herse étrille rotative, houe rotative, Ecimeuse</p> <p>Système de guidage automatisé sur bineuses et désherbineuses (capteurs optiques / infrarouges, palpeurs, interface hydraulique associée et double antenne)</p> <p>Châssis motorisé de désherbage couché manuel (weeding bed) ²</p> <p>Robots autonomes de désherbage mécanique ²</p>	Productif	7 000 7 000 10 000 6 000 Hors GPS de base 15 000 6 000 25 000
		Système de pulvérisation mixte avec traitement sur le rang et travail mécanique de l'inter-rang (désherbineuse)	Productif	7 000
		Matériel de traitement thermique (traitement vapeur, bineuse à gaz, sondes pour solarisation...)	Productif	8 000
		Matériels du travail du sol intercepts et inter rang en viticulture et en arboriculture (décavillonneuse, intercepts rotatifs, outils de travail du sol de faible largeur...)	Productif	6 000
		Matériel de paillage sur le rang ou sur planche, (épandeur de mulch, dérouleuse et récupérateur pour films organiques biodégradables ou toiles tissées pérennes) ²	Productif	13 000
		Matériel de lutte contre les prédateurs ou permettant une lutte biologique (filets anti-insectes...)	Productif	6 000
		Matériel d'éclaircissage mécanique et de broyage en viticulture, arboriculture et maraîchage (broyeur, ramasseur, andaineurs à bois ou à feuilles, épampreuse, effeuilleuse, dédrageonneuse...)	Productif	12 000
		Broyeur de fanes de pommes de terre	Productif	6 000 (1 billion) 25 000 (2b et +)
		Faucheuse et andaineur adaptés à la dessiccation des semences	Productif	Uniquement pour producteurs de semences (à justifier)
		Outils d'aide à la décision : Station météo	Station météorologique portable pour le contrôle des paramètres avant traitements (température, hygrométrie, vitesse du vent, prévisions de précipitations)	Productif

Annexe n°1 :

Liste des investissements agro-environnementaux éligibles aux aides de l'agence de l'eau dans le cadre de la mise en œuvre du plan Ecophyto en Bretagne

mise à jour avril 2017

Priorité nationale	Type d'investissement	INVESTISSEMENTS ÉLIGIBLES	Productif Non productif Agro- foresterie	plafond retenu pour le calcul de la subvention
Préservation de l'environnement	Équipements de lutte contre les risques de pollutions ponctuelles : équipements du pulvérisateur, aire de lavage et de remplissage, traitement des effluents phytosanitaires	Systèmes anti-débordement sur l'appareil	Productif	a)
		Adaptation sur pulvérisateur existant d'une cuve de rinçage intérieur, d'un kit d'incorporation, d'un rince bidon ou d'un système anti-goutte sur rampe	Productif	Pour pulvérisateur existant a)
		Système de transfert sans contact du bidon au pulvérisateur de produit liquide	Productif	a)
		Kit de lavage extérieur embarqué pour lavage au champ (cuve d'eau claire + pompe = lance haute pression)	Productif	a)
		Kit d'automatisation de rinçage intérieur des cuves	Productif	a)
		Automatisme "zéro volume mort" permettant une dilution et un rinçage progressif des fonds de cuve	Productif	a)
		Aménagement d'une aire de lavage / rinçage / remplissage avec système de récupération de débordements accidentels, intégrant les prescriptions suivantes : plateforme étanche permettant de récupérer tous les liquides en un point unique d'évacuation, débourbeur-décanteur, déshuileur, séparateur d'hydrocarbures, système de séparation des eaux pluviales, et cuve de rétention et/ou dispositif de traitement des effluents phytosanitaires agréé	Productif	b)
		Potence, réserve d'eau surélevée, clapet anti-retour ² , pailleuse de préparation des bouillies	Productif	Si intégrées dans un projet d'aire de remplissage du pulvérisateur b)
		Volucompteur programmable embarqué ou non embarqué avec arrêt automatique pour éviter les débordements de cuve	Productif	a)
		Dispositifs de traitement des effluents phytosanitaires agréés	Productif	Liste publiée par le ministère de l'écologie b)

montant plafond de la somme des investissements

a) 6 000 euros

b) 8 000 euros

Annexe n°1 :
Liste des investissements agro-environnementaux éligibles
aux aides de l'agence de l'eau dans le cadre de la mise en œuvre du
plan Ecophyto en Bretagne
mise à jour avril 2017

Priorité nationale	Type d'investissement	INVESTISSEMENTS ÉLIGIBLES	Productif Non productif Agro-foresterie	plafond retenu pour le calcul de la subvention
Préservation de l'environnement	Implantation de haies et dispositifs végétalisés	Matériel spécifique lié à l'implantation de haies et éléments arborés (hors entretien)	Non productif	6 000
		Zone tampons épuratoires dont l'aménagement des exutoires de drains	Non productif	
		Matériels spécifiques à l'agro-foresterie	Agro-foresterie	6 000

² Nouveau matériel financé en 2017